

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Objet : Adoption du Budget primitif 2022 Commune de FONTAINE-LE-DUN

Le Budget primitif 2022 s'inscrit dans un contexte de progression au point de vue des recettes de fonctionnement avec une hausse du produit des trois taxes et une légère augmentation de la compensation de la taxe foncière. Le nouvel exercice budgétaire est placé, tout de même, sous le signe d'une certaine prudence du fait des charges d'énergie en hausse sensible.

SECTION	B.P. 2022	Dont crédits reportés en dépenses	Dont crédits reportés en recettes
FONCTIONNEMENT	1 389 253	Néant	Néant
INVESTISSEMENT	443 217	31 200	1 700
TOTAL	1 832 470	66 900	4 800

Le budget communal est voté par nature.

I) **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le récapitulatif des chapitres budgétaires se trouve à la page 6 du Budget primitif. Globalement le montant prévisionnel connaît une hausse de 95 464 € par rapport à l'exercice précédent.

A) **LES DÉPENSES**

1) **Charges à caractère général (chapitre 011)**

Les charges à caractère général s'établissent à 376 800 € contre 332 100 € au Budget primitif 2021, ce qui représente une hausse de 13,45 %.

Ce chapitre subit une hausse au compte 60612 due à l'augmentation sensible du prix de l'énergie.

2) **Dépenses de personnel (chapitre 012)**

Les charges de personnel sont en légère hausse pour s'établir à 414 000 €, contre 401 000 en 2021 soit une augmentation de 3,24 % comparées à l'année dernière. Cette hausse d'inscription s'établit au compte 6411 (personnel titulaire).

3) **Subventions et participations (chapitre 65)**

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 296 594 € est en légère hausse par rapport à 2021 (295 012 €).

4) **Charges financières (chapitre 66 et 16)**

Pour 2022, les prévisions et charges de la dette s'établissent à :

40 000€ en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;

4 000 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

Le remboursement de la dette est en quasi-stabilité par rapport à 2021.

B) **LES RECETTES**

5) **La fiscalité**

L'exercice 2022 est marqué par une progression de la fiscalité. Le produit des contributions directes sera de 156 197 € contre 147 628 €. Le montant de compensation de la taxe foncière représente une somme de 233 454 €.

6) Les dotations et les participations

Le total de la dotation globale de fonctionnement et la Dotation de Solidarité Rurale devrait se maintenir au même niveau par rapport à l'exercice précédent.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait notamment par le virement de la section de fonctionnement (56,92 %).

C) LES DÉPENSES

Les opérations nouvelles représentent un montant de 270 542 €, en légère baisse par rapport à l'année précédente (288 033 €).

D) LES RECETTES

En 2022, la section d'investissement en ce qui concerne les opérations réelles sera financée principalement de la manière suivante :

- 36 016 € proviendront de subventions (Etat, Intercommunalité)
- 5 147 € seront issus du fond de compensation du FCTVA

Comparaison dépenses de fonctionnement		B.P. 2021	C.A. 2021	B.P. 2022
Montant par chapitre	011	332 100	182 963,57	376 800
	012	401 000	338 649,32	414 000
	014	26 700	19 829	29 700
	65	295 012	191 207,04	296 594
	66	5 000	2 951,77	4 000
	67	2 000		4 000
	022	5 000		5 000
	042	7 845	7 842,67	7 845
	023	222 514,70		251 314
Montant globalisé		1 297 171,70	743 443,37	1 389 253

Comparaison recettes de fonctionnement		B.P. 2021	C.A. 2021	B.P. 2022
Montant par chapitre	002	466 456	466 456,06	490 332
	013	10 000	7 857,00	42 500
	70	7 770	12 843,39	5 600
	73	351 366	394 173,17	379 572
	74	343 397	356 396,92	360 449
	75	114 000	115 388,06	110 000
	76		3,14	
	77	800	3 111,07	800
	042-722	3 382,70	3 382,70	
Montant globalisé		1 297 171,70	1 359 611,51	1 389 253

Comparaison dépenses investissement		B.P. 2021+ DM	C.A. 2021	Reports	B.P. 2022
Montant par chapitre	16	47 100	39 986,63	1 700	45 140
	20	34 000	9 201,86	12 000	8 000
	21	234 033	174 996,84	17 500	237 500
	23	20 000			25 042
	040	3 382,70	3 382,70		
	041	1 500	1 430,64		
	001	24 785			96 335
Montant globalisé		364 800,70	228 998,67	31 200	412 017
TOTAL GÉNÉRAL				443 217	

Comparaison recettes investissement		B.P. 2021 + DM	C.A. 2021	Reports	B.P. 2022
Montant par chapitre	13	14 834	18 832,65		36 016
	16				10 000
	10222	24 122	23 759,35		5 147
	10226				221
	1068	86 885	86 884,17		125 834
	165	7 100	1 420	1 700	5 140
	040	7 845	33 312,67		7 845
	041-2031	1 500	1 430,64		
	021	222 514,70			251 314
Montant globalisé		364 800,70	81 904,77	1 700	441 517
TOTAL GÉNÉRAL				443 217	

Le compte administratif 2021 fait apparaître un solde positif de 149 711,58 € en fonctionnement. L'excédent de fonctionnement net est en légère progression avec un montant de 490 332,89 €. Les dépenses d'équipement se concentreront principalement sur :

- le matériel nécessaire à l'exploitation de la boucherie
- la mise en conformité de l'électricité de la salle de sports
- les travaux à l'église pour la rénovation de l'accès au clocher